



Société
canadienne
du cancer Canadian
Cancer
Society

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : le mardi 29 juin 2010, 10 h HAE

La Société canadienne du cancer exhorte le premier ministre du Québec à ne pas accorder une garantie de prêt à la mine d'Asbestos

Toronto – Dans une lettre adressée au premier ministre du Québec, Jean Charest, la Société canadienne du cancer l'exhorte de ne pas approuver une garantie de prêt de 58 M\$ à la mine Jeffrey, à Asbestos, au Québec, pour le renouvellement de l'exploitation minière et de l'exportation d'amiante.

Le fait d'accorder une garantie de prêt à la mine contribuera à propager l'épidémie mondiale des cancers causés par l'amiante et nuira à la réputation du Canada comme chef de file international en matière de santé publique, peut-on lire dans la lettre.

« Toutes les formes d'amiante, y compris l'amiante chrysotile, extrait au Québec, provoquent le cancer. La Société canadienne du cancer s'emploie à éliminer les maladies induites par l'amiante aussi bien au Canada que dans le monde », a déclaré Peter Goodhand, président et chef de la direction, Société canadienne du cancer. « Les tragédies des maladies issues de l'utilisation de l'amiante vécues par le Canada se répètent maintenant dans certaines parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine où les pratiques en matière de santé et sécurité dans le milieu du travail laissent à désirer ou sont carrément inexistantes. »

M. Goodhand ajoute qu'environ 90 000 personnes décèdent chaque année à l'échelle mondiale des suites d'une maladie causée par une exposition à l'amiante dans le cadre du travail et que l'amiante importé des mines du Québec contribue largement à ce triste bilan des décès.

La Société canadienne du cancer était forcée d'envoyer cette lettre en raison de son engagement visant à éliminer les maladies causées par l'amiante et des nombreux courriels et lettres reçus de défenseurs soucieux de la santé en provenance du Québec et du monde entier.

« Qui plus est, ces groupes nous ont demandé d'écrire pour partager ce message qui exprime leurs préoccupations au sujet de la garantie de prêt possible », affirme Jimm Simon, président du conseil d'administration de la Société canadienne du cancer. MM Simon et Goodhand ont tous deux signé la lettre qui se conclue par cette recommandation, soit celle de soutenir les travailleurs québécois de l'amiante en transférant cette somme dans un fonds de transition afin d'aider les collectivités à délaisser le secteur de l'exploitation minière de l'amiante.

La Société canadienne du cancer a exercé des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il prenne davantage de mesures contre l'amiante et pour exprimer ses inquiétudes quant au soutien constant du gouvernement au secteur de l'amiante au Canada.

La Société canadienne du cancer croit que tous les efforts doivent être déployés pour éliminer l'exposition à l'amiante et éradiquer les maladies associées à l'amiante. La Société canadienne du cancer exhorte le gouvernement fédéral à adopter une stratégie globale couvrant tous les aspects de la problématique de l'amiante en effectuant ce qui suit :

- établir immédiatement un calendrier ferme pour l'élimination progressive de l'utilisation et de l'exportation de l'amiante

- mettre sur pied un système national de surveillance pour faire le suivi de l'état de santé des personnes déjà exposées à l'amiante
- constituer un registre public des immeubles contenant de l'amiante
- offrir un soutien de transition aux collectivités visées
- inclure l'amiante chrysotile sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause de la Convention de Rotterdam.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre position, consultez

http://www.cancer.ca/Canada-wide/Prevention/Specific%20environmental%20contaminants/Asbestos.aspx?sc_lang=fr-ca

La Société canadienne du cancer combat cette maladie en faisant tout ce qu'elle peut pour prévenir le cancer, sauver des vies et soutenir les personnes qui en sont atteintes. Joignez le combat! Consultez combatpouirlavie.ca pour savoir comment vous pouvez aider. Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le cancer, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.cancer.ca ou appelez notre Service d'information sur le cancer, un service gratuit et bilingue, au 1 888 939-3333.

-30-

Renseignements :

Alexa Giorgi
Spécialiste des communications bilingue
416-934-5681